

- Seul le mot prononcé fait foi -

Séance plénière de l'Assemblée Parlementaire Benelux
(Luxembourg, le 23 mars 2019)

Allocution de Monsieur Jean Asselborn,
Ministre des Affaires étrangères et européennes

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée parlementaire,

Mesdames, Messieurs,

En début de semaine, nous avons appris avec tristesse et indignation les nouvelles de la terrible attaque à Utrecht survenue le 18 mars. Permettez-moi donc d'exprimer **mes sincères condoléances à nos collègues néerlandais**. Nos pensées sont avec les proches des victimes et avec les blessés. Faire face aux menaces pour notre sécurité commune n'est pas une tâche facile. J'espère que la solidarité et les valeurs qui nous sont communes au niveau du Benelux peuvent nous guider dans ce contexte.

Mesdames, Messieurs,

C'est la 3^{ème} fois depuis l'entrée en vigueur du nouveau traité Benelux en 2012 que le Luxembourg assume le rôle de la Présidence du Comité de Ministres de l'Union Benelux. **Le Grand-Duché s'efforcera de mettre ses atouts que sont la fiabilité, le dynamisme et l'ouverture, au service du Benelux**. Il s'agit d'être à l'écoute des citoyens, de soutenir les entreprises, et d'agir dans l'intérêt général des trois pays du Benelux.

L'Assemblée interparlementaire Benelux est emblématique de la coopération étroite au sein du Benelux. 49 députés provenant des trois pays travaillent ensemble sur des pistes de solutions transfrontalières pour résoudre les problèmes qui concernent les citoyens de nos trois pays. Dans ce contexte, je souhaite présenter mes **meilleurs vœux de succès à mon compatriote Monsieur le Président Gusty Graas**, qui présidera cette enceinte pendant les deux années à venir, avec ses deux vice-présidents, Madame Patricia Creutz et Monsieur André Postema. J'aimerais également remercier Monsieur Postema pour avoir piloté avec grande efficacité les travaux de cette Assemblée pendant les 2 dernières années.

La tradition veut que c'est la Présidence en exercice du Benelux qui vous présente les **résultats atteints l'année précédente**. Tout d'abord j'aimerais profiter de la tribune qui m'est offerte ici pour remercier vivement la Belgique pour son travail précieux à la tête du Benelux tout au long de 2018.

Le **développement durable et la numérisation** étaient les thèmes principaux de notre coopération l'année dernière, de même que la **sécurité**. Nous avons **célébré le 60^e anniversaire du Traité Benelux** en présence de nos trois chefs d'Etat. Cette année anniversaire a aussi permis de resserrer les liens avec les jeunes du Benelux en réunissant un parlement Benelux des jeunes. Je souhaite d'emblée mentionner l'intérêt de la Présidence luxembourgeoise pour faciliter l'organisation d'une nouvelle séance du parlement Benelux des jeunes cette année.

En 2018 de nombreuses initiatives ont été prises qui vont amener nos pays à coopérer plus étroitement sur certains projets. En voici quelques exemples :

- Les Ministres de l'Enseignement Supérieur ont approuvé une décision Benelux qui vise à élargir le principe de la **reconnaissance automatique pour les diplômes et grades de chaque niveau de l'enseignement supérieur** des pays Benelux.

- Pour la première fois les trois pays ont récompensé conjointement dans le cadre de la conférence Benelux Lean and Green des entreprises qui réduisent leurs émissions de CO2 avec des **Lean & Green Awards**.
- Le Benelux a lancé le **projet pilote de lettre de voiture électronique**.
- **Concernant un dossier qui nous tient à cœur au Luxembourg**, la Présidence belge a remis le 19 juin le **rapport Benelux sur les « Restrictions territoriales de l'offre dans le commerce de détail en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg »** à la Commission européenne. Ce rapport a également fait l'objet d'une discussion lors de la conférence européenne sur le commerce de détail en Europe à la même date et on s'attend à une intensification des travaux à cet égard.
- Une grande avancée au niveau du Benelux a été **la signature du nouveau Traité de Police** qui facilitera notamment la poursuite transfrontalière et qui étendra les pouvoirs d'enquête des policiers du Benelux.
- Dans cet esprit, les **services d'inspection du Benelux ont effectué trois contrôles du transport routier dans le cadre du traité Benelux de Liège** au courant de l'année passée. Le partage de connaissances et de bonnes pratiques est très important dans ce secteur.
- Au niveau international, deux **protocoles d'application concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier ont été signés**, d'une part entre le Benelux et **l'Arménie**, et d'autre part entre le Benelux et **l'Ukraine** – avec l'objectif d'harmoniser la mise en œuvre des procédures de rapatriement à l'échelle Benelux.
- Au niveau des relations internationales, je souhaiterais également mentionner la **visite conjointe avec mes homologues belge et néerlandais et Bosnie-Herzégovine en septembre** dernier. Cette visite a témoigné de notre volonté commune de continuer à accompagner ce pays sur la voie des réformes.
- Dans ce même esprit **nos directeurs politiques ont effectué deux visites conjointes en 2018**, une au Mali et au Niger en avril et une en Ukraine en septembre.

- Finalement, des démarches ont été entreprises pour développer une **coopération plus étroite avec la France**. Une **déclaration d'intention** ministérielle dans ce sens a été signée en décembre dernier. Par cette déclaration, les pays de l'Union Benelux et la France entendent donner un nouvel élan à leur coopération transfrontalière, en particulier dans les domaines du développement économique, du développement durable, de l'innovation, du numérique et de la culture.

Vous pouvez ainsi constater que la coopération Benelux a toute une série de **résultats concrets** à son actif. Aussi bien au niveau de la coopération transfrontalière au niveau du Benelux mais aussi avec les pays voisins, le Benelux peut servir d'inspiration à d'autres pour réaliser l'Europe au quotidien.

Cette liste des résultats obtenus n'est pas exhaustive. Les détails concernant tous ces résultats sont repris dans le **rapport annuel** de l'Union Benelux pour l'année 2018, ainsi que dans le **rapport sur la politique extérieure**, rapports qui vous seront transmis dans les meilleurs délais.

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée Interparlementaire Benelux n'a pas chômé non plus. Elle a soumis plus de **200 recommandations et questions écrites** au Comité de Ministres depuis 1997, dont 11 en 2018. J'ai le plaisir de vous informer qu'aujourd'hui quatre réponses écrites du Comité de Ministres seront déposées aux recommandations, à savoir dans le contexte du Brexit, de la sécurité alimentaire, des médicaments, et de la coopération policière. Ces quelques exemples montrent que le Benelux touche désormais à pratiquement tous les domaines de la vie quotidienne de nos citoyens et entreprises. Des discussions sont également en cours afin de réduire les délais des réponses du Comité des ministres.

Je souhaite en particulier dire un mot sur le **Brexit**, surtout à la lumière du **Conseil européen** de jeudi dernier. C'est un sujet qui est dans tous les esprits en ce moment et sur lequel les pays du Benelux maintiennent depuis le début du processus des

contacts étroits et réguliers. Malgré tout il existe toujours une incertitude considérable concernant l'issue du processus.

Jeudi soir, une sortie désordonnée du Royaume-Uni de l'UE au 29 mars prochain a été évitée. Le **Conseil européen** vient de décider de proroger la période de l'article 50 jusqu'au 22 mai, à condition que l'accord de retrait soit approuvé par la Chambre des communes la semaine prochaine. En l'absence d'une approbation de l'accord de retrait la semaine prochaine, le Conseil européen convient d'une prorogation jusqu'au 12 avril et attend du Royaume-Uni qu'il indique avant cette date une voie à suivre.

Compte tenu des liens commerciaux très étroits que nos pays entretiennent avec le Royaume-Uni, les trois pays du Benelux se coordonnent afin de faire en sorte que le Brexit ait **le moins d'incidence** possible sur les entreprises. De même, les quelques 3,5 millions de citoyens directement concernés, dont **200.000 ressortissants du Benelux**, ont besoin de clarté sur leur avenir au-delà du 29 mars 2019.

Je pense pouvoir parler pour nos trois pays quand je dis que nous aspirons à ce que les avantages du **marché unique** soient pleinement exploités et préservés. Cependant il est clair que le choix de quitter l'Union européenne appartient au Royaume-Uni, qui ne pourra de ce fait plus bénéficier des mêmes avantages que lorsqu'il était encore membre de l'Union. Les relations qu'entretient un pays tiers avec l'Union européenne ne peuvent être identiques à celles qu'entretiennent les États membres entre eux.

Alors que les **prochaines échéances** approchent à grands pas, nous restons unis dans notre souhait de garantir l'intégrité du marché unique, l'autonomie décisionnelle de l'UE et des conditions de concurrence équitables dans tous les domaines politiques concernés. En même temps, nous favoriserons un **partenariat étroit et global** avec le Royaume-Uni après son retrait de l'UE.

Mesdames, Messieurs,

Je ne vous apprends rien en disant que **l'Union européenne** traverse actuellement une période plutôt difficile. Le multilatéralisme est remis en question, le populisme gagne du terrain et la notion d'Etat de droit est contestée dans certains pays. De

plus, les effets néfastes du changement climatique nous posent un défi de plus en plus grand.

Le Benelux a un vrai rôle à jouer dans ce contexte. Le modèle Benelux, dans une certaine mesure précurseur de l'Union Européenne, est une **success story** dont nous pouvons tous être fiers. Ce qui réussit dans le cadre du Benelux peut aussi constituer pour l'Union européenne une réponse aux problèmes quotidiens et concrets de nos citoyens et entreprises. Nous l'avons démontré par le passé et nous allons continuer à le faire.

La **Présidence luxembourgeoise** du Comité de Ministres a identifié une série de **priorités** parmi les domaines d'action contenus dans le **plan de travail 2019, sur lesquelles nous souhaitons mettre un accent particulier**. Il s'agit des domaines suivants :

- **la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique**
- **le renforcement du marché intérieur**
- **et la promotion de la numérisation.**

La Présidence luxembourgeoise entend mettre un accent particulier sur **la maîtrise du réchauffement climatique et la prise en charge et l'atténuation des conséquences du changement climatique**. En ce sens, il faudra promouvoir les énergies renouvelables, la transition énergétique, la sécurité d'approvisionnement transfrontalier, l'économie circulaire ainsi que l'éducation à l'environnement et à la durabilité. Nous souhaitons entre autres créer **une plateforme Benelux sur le climat** en vue de travailler ensemble pour limiter la hausse de la température mondiale.

Les pays du Benelux s'informent mutuellement sur l'élaboration de leurs plans énergétiques et climatiques dans le cadre du **Dialogue Benelux Talanoa**. La **déclaration Benelux Talanoa** a été présentée à l'ONU ainsi qu'à la Commission européenne lors de la conférence de l'ONU sur le climat qui s'est tenue en Pologne en décembre. Lors de cette conférence mondiale sur le climat, les trois États membres se sont présentés pour la première fois avec un pavillon Benelux et ont

clairement indiqué qu'ils souhaitent travailler ensemble pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Dans ce cadre, la Présidence luxembourgeoise a dirigé le 4 mars dernier une réunion ministérielle du **Forum Pentallateral** de l'énergie, qui représente le plus grand marché d'énergie de l'Europe. En signant une déclaration politique, les ministres de l'énergie ont convenu de coordonner étroitement les plans nationaux sur l'énergie et le climat.

Concernant le **marché intérieur**, la Présidence luxembourgeoise souhaite mettre un accent particulier sur l'élimination des obstacles injustifiés à la libre circulation des biens et services au sein du marché intérieur du commerce de détail. Une attention particulière sera portée à la mise en œuvre concrète de la recommandation Benelux relative aux **restrictions territoriales de l'offre** au sein du Benelux, en parallèle avec les discussions avec les autorités européennes. Nous souhaitons par ailleurs étendre les travaux au-delà du secteur du commerce de détail à ce qu'on **appelle le secteur « non retail », comme l'artisanat** par exemple.

Les restrictions territoriales de l'offre ont clairement un impact négatif sur le niveau des prix à la consommation, sur l'offre de produits et de services. Il s'agit d'un domaine où **nous nous attendons à des progrès tangibles** au sein du Benelux, ainsi qu'au niveau de l'UE. Les travaux du Benelux en matière de restriction territoriales de l'offre ont bénéficié d'une grande attention de la part de la Commission européenne et il s'agit maintenant de faire le suivi et d'élaborer des solutions concrètes. Le Secrétariat général du Benelux a un rôle particulier à jouer ici.

Finalement, la Présidence luxembourgeoise souhaite se concentrer sur **l'amélioration de l'infrastructure numérique entre nos trois pays**, de manière à permettre le déploiement transfrontalier de projets spécifiques. Parmi ces derniers on peut citer **les paiements mobiles, les voitures autonomes, et l'amélioration des soins de santé transfrontaliers**. De plus, il faudra explorer les lacunes dans les réseaux 4G et 5G actuels et futurs et en particulier dans les régions frontalières.

Nous allons également poursuivre la bonne coopération entre nos trois gouvernements dans le **domaine de la politique étrangère**, surtout au niveau de l'Union européenne. Notre ambition est d'alimenter les débats au sein du Conseil de l'Union européenne **par des prises de positions conjointes du Benelux afin de maximiser notre influence** sur les débats en cours. Nous allons également intensifier nos échanges avec d'autres groupes de pays comme les pays nordiques, baltes, et les pays du Višegrad, et ce à différents niveaux.

Mesdames, Messieurs,

Le 5 septembre 1944, les gouvernements de nos trois pays, encore en exil à Londres, ont signé la Convention sur l'Union douanière Benelux. Je suis donc particulièrement ravi de cette Présidence luxembourgeoise en 2019, car cette année marque le **75^e anniversaire** de la signature de la première Convention Benelux. Aujourd'hui, dans le contexte européen et mondial actuel, il est important de réaffirmer notre attachement à cette coopération, ainsi que notre détermination à poursuivre nos efforts coordonnés pour promouvoir l'intégration dans nos trois pays et au-delà.

Dans cet esprit, nous sommes très heureux de pouvoir organiser le **Sommet Benelux** des Premiers Ministres, qui se tiendra à Luxembourg le 2 avril prochain. Les trois Premiers Ministres seront rejoints par le Ministre-Président du *Land* Rhénanie du Nord-Westphalie, **Monsieur Armin Laschet**, pour une réunion de travail et pour renouveler la Déclaration politique de 2008 sur le développement d'une coopération plus étroite.

Sachez aussi que lors du dernier Comité de Ministres en décembre, nous nous sommes mis d'accord de nous concerter davantage pour présenter des **candidatures Benelux communes** à des postes de haut rang au sein d'organisations internationales. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous annoncer que les trois pays du Benelux ont décidé de présenter la candidature de mon ami **Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, au poste de**

Secrétaire Général du Conseil de l'Europe comme une candidature du Benelux. La Présidence luxembourgeoise a proposé de renforcer la concertation entre les trois pays du Benelux dans le domaine des candidatures avec l'objectif de pouvoir proposer d'autres candidatures conjointes dans les fora internationaux.

Pour conclure, je souhaiterais insister sur le fait que la coopération entre les pays du Benelux reste une source importante d'inspiration en matière de politique étrangère, aussi bien pour les projets transfrontaliers qu'au niveau européen ou international. **Le Luxembourg est profondément convaincu du rôle que le Benelux joue en tant que moteur de l'intégration européenne** et c'est dans ce sens-là que nous comptons œuvrer au courant de notre Présidence du Comité de ministres du Benelux.

En tant que Président du Comité des Ministres, je me réjouis de poursuivre la bonne et fructueuse coopération avec l'Assemblée interparlementaire du Benelux et je vous souhaite plein de succès dans vos travaux.

Je vous remercie de votre attention.
